

STATEMENT DISCOURS

MINISTER
FOR
EXTERNAL
RELATIONS.

MINISTRE
DES
RELATIONS
EXTÉRIEURES.



87/24

Notes pour une allocution de
l'honorable Monique Landry,
ministre des Relations extérieures,
à l'occasion du dîner offert par
le Canada lors du Colloque de
l'Association internationale des
maires de capitales et de
métropoles entièrement ou
partiellement francophones
(A.I.M.F.)

QUÉBEC, le 7 avril 1987

OTTAWA

Le 28 avril 1987

Messieurs les ministres,
Messieurs et mesdames les maires,
Mesdames et messieurs,

Je suis heureuse de saluer, en ma qualité de ministre des Relations extérieures, les représentants des pays étrangers que nous recevons aujourd'hui.

Je me réjouis également de l'initiative prise par l'Association internationale des maires de capitales et de métropoles partiellement ou entièrement francophones d'organiser un colloque sur la gestion de l'information municipale.

Ce colloque est un pas de plus vers la compréhension des problèmes auxquels les municipalités doivent faire face, tant dans le monde industrialisé que dans le monde en développement. Il se veut d'abord un forum d'échanges d'idées entre personnes qui font face à un même objectif: gérer des ressources rares pour rencontrer une demande croissante de services urbains. Ce forum nous permettra de partager un certain savoir-faire et d'en déterminer les possibilités de transfert et d'adaptation.

Je crois que le thème que vous avez choisi pour votre Colloque, la gestion de l'information urbaine, est un excellent exemple du genre de débat que nous devons susciter dans cet autre important événement qui aura lieu bientôt à Québec. Le deuxième Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement des pays ayant en commun l'usage du français qui se tiendra ici même du 2 au 4 septembre prochain. Je tiens ici à rendre hommage à notre Premier ministre monsieur Brian Mulroney, dont la vision historique, exprimée par sa politique de réconciliation nationale a rendu possible l'organisation du premier Sommet qui s'est tenu à Paris au mois de février dernier.

Le vif succès qu'a connu le Sommet de Paris est dû à la France qui a su l'organiser en un délai très court. Nous le devons surtout aux dirigeants des pays et gouvernements qui ont accepté l'invitation du président Mitterand et à la confiance qu'ils ont ainsi montrée envers la communauté francophone internationale. Cette confiance a été réitérée quand il s'est agi d'accepter l'invitation du Premier ministre du Canada, à laquelle s'est associé le chef du gouvernement québécois, en vue du Sommet de Québec.

Au plan politique, les bases de la solidarité entre l'ensemble des communautés francophones à travers le monde sont donc jetées. Et, dans la foulée du Sommet de Paris, nous souhaitons que celui de Québec raffine et renforce l'entraide et la solidarité qui ont toujours animé l'idéal de la francophonie. Nous souhaitons par-dessus tout concrétiser davantage les plans d'action destinés à promouvoir le mieux-être des populations.

A cet effet, en ma qualité de ministre responsable pour l'Agence canadienne de développement international, j'aimerais vous exposer brièvement les raisons pour lesquelles nous, Canadiens, nous nous intéressons plus particulièrement à vos travaux.

Il y a quatre raisons principales. La première est que, dans un avenir relativement proche, une majorité des habitants de cette planète seront des citoyens. Or, l'explosion démographique des populations urbaines, dans des sociétés qui évoluent vite, crée d'énormes tensions et des problèmes terriblement complexes. Il faut donc trouver aujourd'hui des solutions aux défis auxquels seront confrontés les citoyens de demain.

La deuxième est que la plupart de ces citoyens se trouvent dans le Tiers Monde. Désormais, de toutes les villes, ce sont celles du monde en développement qui grandissent le plus vite. Si les tendances actuelles continuent, dans 40 ans, la population urbaine de l'Afrique sera trois fois supérieure à celle de l'Amérique du Nord. D'ici la fin de ce siècle, Mexico passera de 18 à 26 millions. Chaque année, Sao Paulo compte 500,000 personnes de plus et la Nouvelle-Delhi a doublé depuis 30 ans.

La troisième raison est que la proportion des citoyens qui habitent dans les grandes villes ne cesse d'augmenter. Et c'est en Afrique que l'urbanisation est la plus rapide. A la fin de ce siècle, il y aura cinq mégapoles de plus de 15 millions d'habitants. Trois d'entre elles seront dans le Tiers Monde. C'est là aussi que l'on trouvera 16 des 20 plus grandes villes.

Toute la gamme des répercussions de cette croissance phénoménale nous est encore inconnue. Mais, ce que nous pouvons faire dès maintenant c'est partager nos connaissances en matière de gestion urbaine.

La quatrième raison est que la croissance urbaine dans les pays en développement ne va pas s'arrêter tout de suite. Elle va continuer jusque dans le 21^e siècle avant d'atteindre un plateau. Mais elle aura doublé en 20 ans.

Selon le dernier rapport du Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population, la population urbaine des pays en développement augmente plusieurs fois plus vite que leur population rurale, en grande partie à cause de la migration des populations rurales vers les centres urbains.

On a déjà identifié certaines conséquences de ce phénomène. On calcule, par exemple, qu'il faudra construire 300 millions d'unités de logement supplémentaires d'ici 15 ans.

Dans nombre de nos villes, les squatters forment 50 pour cent de la population, habitant des taudis dans des bidonvilles qui portent des noms différents selon les pays.

On pourrait malheureusement continuer longtemps la liste des situations graves qui découlent de l'urbanisation trop rapide qui se manifeste dans tous nos pays sans exception.

Mais je sais combien vous ressentez, plus que quiconque, l'urgence de ces problèmes et la nécessité de partager nos connaissances en matière de gestion de centres urbains. Si, par exemple, l'une de nos capitales peut tirer partie d'une idée novatrice proposée sur un autre continent, nous pourrions alors mieux utiliser des ressources limitées. Car l'augmentation des budget municipaux ne soutiendra pas le rythme de l'accroissement de la population, d'où l'obligation de faire plus avec moins.

Dans le monde en développement, en fait, il faudra faire beaucoup plus avec beaucoup moins. Au Canada, où le produit national brut par habitant est pourtant de \$12,000, le financement municipal est souvent problématique. Où donc les pays dans lesquels le PNB est de \$200 trouveront-ils les ressources nécessaires?

Pour que les projets urbains réussissent, il faut qu'ils s'harmonisent avec les priorités de l'économie nationale. Mais, la coopération internationale sera aussi nécessaire, ainsi que le partage des ressources et de l'expertise qui existent déjà.

Dans un tel contexte, quel est le rôle d'une agence comme l'ACDI? L'ACDI s'emploie à répondre aux besoins et aux priorités des pays en développement, mais elle soutient également les initiatives de ses divers partenaires canadiens.

C'est pourquoi nous appuyons les initiatives de coopération internationale impliquant des municipalités en tant qu'institutions.

En novembre dernier, il y a eu un colloque à Vancouver. A cette occasion, 150 représentants de villes du Canada, avec l'apport de personnes ressources du milieu urbain des pays en développement, ont pu se rencontrer dans le but de concevoir de nouvelles initiatives urbaines dans les domaines du commerce international et de l'aide au développement. Ce colloque, parrainé par l'ACDI, avait été organisé sous l'égide de la Fédération des municipalités canadiennes et de la ville de Vancouver.

L'ACDI a également appuyé un projet de coopération internationale municipale proposé par la Fédération et l'Association canadienne des administrateurs municipaux qui a réuni, en juin dernier, des cadres supérieurs de municipalités du Tiers Monde avec leurs contreparties de villes canadiennes, dont la ville de Québec. Ce projet pilote d'avant-garde en est encore à l'étape préliminaire mais il ouvre un nouveau volet dans l'effort de coopération internationale.

Et puis, en septembre prochain, aura lieu à Ottawa la première Conférence des capitales du monde à laquelle assisteront des représentants d'une centaine de capitales.

Nous sommes également intéressés à développer un volet à l'intérieur du Programme Afrique 2000 pour promouvoir le jumelage de centres urbains. De tels jumelages viseraient à impliquer non seulement les administrations municipales canadiennes, mais aussi à encourager par leur entremise la concertation des apports du secteur privé, des écoles, et des organismes à but non lucratif oeuvrant au sein de ces municipalités.

Il y a aussi, par exemple, le projet d'appui technique à la Commune de Douala au Cameroun. Une personne-ressource canadienne, expérimentée dans le domaine des services techniques municipaux, a pu travailler sur place et faire bénéficier ses collègues camérounais de sa compétence.

L'ACDI a également octroyé des fonds pour appuyer un programme de la Fédération canadienne des municipalités dans 14 villes chinoises. Le programme touchera à la formation dans la planification et le développement des municipalités, le commerce international et l'investissement étranger. Des municipalités de tout le Canada auront l'occasion de mettre leurs propres compétences à contribution dans ce projet très particulier.

Voici donc quelques exemples de ce qui peut être fait pour ouvrir le dialogue et, par là-même, commencer à relever le défi gigantesque qui se présente à nous.

Il est évident qu'un tel défi ne relève pas des seuls gouvernements. Tous les intervenants du secteur privé, institutionnel, bénévole, et gouvernemental canadiens doivent participer. C'est ainsi que nos efforts seront plus efficaces.

La qualité et la pertinence du colloque qui a lieu, ici à Québec, est le fruit d'une telle coopération.

A l'expertise internationale de l'AIMF, vous avez su ajouter l'expérience et les connaissances du secteur privé québécois, de l'Union des municipalités du Québec, de l'Association des directeurs généraux municipaux du Québec, de l'Ecole nationale d'administration publique ainsi que de plusieurs ministères du gouvernement du Québec.

Vous avez également enrichi cet effort concerté québécois en vous rendant sur le terrain consulter et vérifier auprès des intervenants urbains et africains la pertinence de votre travail de planification. Ce souci du détail, et la recherche de ce que nous avons de mieux et de plus pertinent à offrir, sont, non seulement, garants du succès de ce colloque, mais sont également un exemple de la façon dont il faut procéder si nous voulons apporter une aide efficace.

L'ACDI cherche à encourager ce bassin de bonne volonté, de ressources et d'expertise. Elle est ouverte à toute nouvelle stratégie qui aidera à relever le défi posé par l'urbanisation du Tiers Monde.

Je vous remercie.